



BUREAU D'ÉTUDES HYDROGÉOLOGIQUES
SPÉCIALISÉ EN MESURES SUR LES FORAGES

LISTE DES RÉFÉRENCES
(Dernière mise à jour : JUIN 2014)

DOSSIERS LOI SUR L'EAU

IDEES-EAUX

Siège social : Quartier les Drets | 26300 BOURG-DE-PEAGE (France)

Tél : +33(0) 4 75 47 17 17 | Fax : +33(0) 4 75 47 07 07 | Email : contact@ideeseaux.com | www.ideeseaux.com

N° SIRET : 413 116 047 00023 - SARL au capital de 230 000 € - RCS ROMANS 413 116 047 - APE : 7112B

DOSSIERS LOI SUR L'EAU

- Mai 2013 –

- ✚ **ALLEX (26) – VILLE DE CREST** : Dossier de déclaration pour la création d'un nouveau puits AEP dans le champ captant des Pues : *Rédaction d'un dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau pour la création d'un nouveau puits AEP captant les alluvions de la Drôme, d'une profondeur de 12m et équipé en inox de diamètre 800mm ; Réalisation d'une notice d'incidence Natura 2000 en zone inondable ; Suivi de l'instruction jusqu'à obtention du récépissé de déclaration.*

- Janvier 2013 –

- ✚ **BREN (26) – SYGRED** : Dossier d'autorisation : *Réalisation d'un dossier d'autorisation au titre de la loi sur l'eau, incluant une étude d'incidence Natura 2000, pour la régularisation des prélèvements sur les 2 forages de Bren – débit de prélèvement 300m³/h - forages de 200m de profondeur captant la molasse.*

- Janvier 2011 –

- ✚ **PONT D'ISERE (26) – BONTOUT** : Dossier de déclaration de forage : *réalisation du dossier déclaration DRIRE et Police de l'eau.*

- Septembre 2009 –

- ✚ **PIERRELATTE (26) – COMMUNE DE PIERRELATTE** : Réalisation du dossier de déclaration loi sur l'eau relatif à un prélèvement sur deux nouveaux forages destinés à arroser le stade de football de Pierrelatte à hauteur de 2*30 m³/h.

- Juin/Juillet 2009 –

- ✚ **SAINT RESTITUT (26) – COMMUNE DE SAINT RESTITUT** : Réalisation du dossier de déclaration loi sur l'eau relatif à un prélèvement sur le forage d'exploitation de la Bistoure à hauteur de 20 m³/h.

- Août 2008 –

- ✚ **LORIOLE (26) – S.I.E. OUVEZE-PAYRE** : Réalisation du dossier d'autorisation loi sur l'eau relatif à un prélèvement sur le forage des Ventis à hauteur de 400 m³/h dans une zone où les mesures permanentes de répartition quantitatives sont instituées.

– Juillet 2008 –

- ✚ **BOURG-LES-VALENCE (26) – FEHR TECHNOLOGIES** : Réalisation d'un dossier de déclaration loi sur l'eau dans le cadre de la réalisation de forages industriels pour un bâtiment destiné au pré-coffrage des bétons : *visite sur le terrain, recensement et analyse des documents bibliographiques – rédaction du dossier en 5 exemplaires.*

– Mars 2008 –

- ✚ **PORTES-LES-VALENCE (26) – SOCIETE EUROPAGRO** : Réalisation d'un dossier de déclaration et d'une notice d'incidence à la demande de la police de l'eau concernant un prélèvement d'eau en nappe alluviale depuis un forage industriel utilisé par l'abattoir, installation classée : *visite sur le terrain, recensement et analyse des documents bibliographiques – rédaction du dossier en 5 exemplaires.*

DOSSIERS LOI SUR L'EAU – GEOTHERMIE VERTICALE EAU/EAU

- Août 2009 –

- ✚ **VIENNE (38) – SCCV PARC TERTIAIRE DE VIENNE** : Réalisation et suivi de l'instruction d'un dossier loi sur l'eau dans le cadre du projet de pompe à chaleur des bâtiments 5 et 6 destiné au chauffage et à la climatisation d'un ensemble immobilier Espace saint Germain.

- Décembre 2008 –

- ✚ **VALENCE (26) – AQUIFORE** : Chauffage et climatisation pour un bâtiment d'habitation – Villa Tilli à Valence : *rédaction d'un dossier de déclaration loi sur l'eau pour la création d'un doublet géothermique (captage et rejet) à hauteur de 22 m³/h, profondeur des forages 20m, doublet implanté dans la nappe des alluvions du Rhône.*

- Novembre 2008 –

- ✚ **GUILHERAND-GRANGES (07) – AQUIFORE** : Chauffage et climatisation pour un espace bivalent : salle handisport et boulodrome : *rédaction d'un dossier de déclaration loi sur l'eau pour la création d'un doublet géothermique (captage et rejet) à hauteur de 45 m³/h, profondeur des forages 15m, doublet implanté dans la nappe des alluvions du Rhône.*

- Juillet 2008 –

- ✚ **VALENCE (26) – AQUIFORE** : Chauffage et climatisation pour un bâtiment d'habitation – rue d'Arménie à Valence : *rédaction d'un dossier de déclaration loi sur l'eau pour la création d'un doublet géothermique (captage et rejet) à hauteur de 20 m³/h, profondeur des forages 20m, doublet implanté dans la nappe des alluvions du Rhône.*

- Avril 2008 –

- ✚ **BEAUSSEMBLANT (26) – SNC BEAUSSEMBLANT IMMOBILIER** : Chauffage et climatisation dans le cadre de la construction d'un nouveau bâtiment de la société NORBERT DENTRESSANGLE : *rédaction d'un dossier de déclaration loi sur l'eau pour la création d'un doublet géothermique (captage et rejet) à hauteur de 80 m³/h, profondeur des forages 30m, doublet implanté dans la nappe des alluvions du Rhône.*